

<b>Action 6</b>	<p><b>Amélioration de la prise en charge des soins palliatifs à domicile</b></p> <p><i>Mission 2 : Favoriser l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient</i></p>
-----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Typologie de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante
<b>Porteur</b>	<p><i>Christophe Rohrbach, médecin généraliste, Lingolsheim</i></p> <p><i>Julie Saurfelt IDEL, Lingolsheim</i></p> <p><i>Caroline Bey Goncalves, IDEL, Lingolsheim</i></p> <p><i>Helene Matouk, IDEL, Lingolsheim</i></p>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	
<b>Contexte et enjeux locaux</b>	<p>Le plan soins palliatif 2021-2024 s'articule autour de trois priorités :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie : parler des soins palliatifs et améliorer les connaissances sur le sujet, c'est permettre à chaque citoyen d'exercer ses droits et d'être pleinement acteur de sa propre fin de vie, de manière éclairée. Parce que seuls 18% des Français déclarent avoir rédigé leurs directives anticipées, des campagnes d'information et de sensibilisation seront menées par le Centre national des Soins palliatifs et de la Fin de vie, présidé par le Dr Sarah Dauchy.</li> <li>2. Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche : l'offre de formation, à la fois des professionnels et des aidants, doit être étendue pour favoriser l'intégration de ce thème à la filière universitaire et à ses cursus. Des postes d'enseignants hospitalo-universitaires et d'assistants spécialistes seront donc financés ainsi que des années-recherche en soins palliatifs. En outre, la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie sera mobilisée.</li> <li>3. Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre hospitalière de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise : concrètement, des unités de soins palliatifs seront créées dans les départements non pourvus et les équipes mobiles de soins palliatifs, renforcées. Par ailleurs, des cellules d'animation de soins palliatifs seront mises en place dans chaque région et l'hospitalisation à domicile (HAD) sera davantage mobilisée. Par ses mesures, le plan national garantira également la permanence de l'accès aux soins palliatifs par le biais d'astreintes dédiées, en coopération avec les acteurs du premier recours : celles-ci pourront s'articuler avec les astreintes gériatriques déjà en place sur le territoire.</li> </ol> <p>S'agissant de l'offre présente, il existe deux équipes mobiles : celle des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et celle de la Toussaint sur l'Eurométropole. L'équipe mobile vient en appoint sur la douleur et sur la coordination des acteurs auprès de la personne. Grâce à des bénévoles formés, ils accompagnent les familles. Les équipes mobiles peuvent également délivrer des conseils au téléphone.</p> <p><b>CONSTAT :</b> L'organisation du retour à domicile des patients en soins palliatifs est difficile à organiser dans un délai court et la communication est fondamentale pour optimiser ces prises en charge. Le soutien des aidants nécessite une prise en charge spécifique surtout quand celle-ci est complexe</p>

<p><b>Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre)</b>  <u>base liste des objectifs du PRS)</u></p>	<p><input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.</p> <p>X Axe 4 : Parcours Objectif 02.0 - Développer et soutenir les prises en charge à domicile des patients atteints de pathologies neurodégénératives</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS</p> <p><input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS</p>
<p><b>Objectif général</b></p>	<p>Améliorer la qualité de l'organisation du retour à domicile des personnes en soins palliatif isolées ou avec des ressources familiales complexes (famille éloignée, précarité, contexte culturel ou familial spécifique...)</p>
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p>	<p>Améliorer l'organisation du retour au domicile lors de soins palliatifs en définissant la place de chaque acteur de santé (et en travaillant sur le cercle de soins ;</p> <p>Améliorer le lien avec les partenaires hospitaliers pour des sorties préparées et pour éviter les difficultés rencontrées le soir ou le week-end ;</p> <p>Permettre, grâce à des outils numériques communs, de préparer les sorties d'hospitalisation de patients en soins palliatifs ;</p> <p>Soutenir les aidants au domicile.</p>
<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des formations pluriprofessionnelles sur les soins palliatifs sur le territoire de la CPTS</li> <li>- Travailler au rapprochement avec les équipes mobiles avec les équipes ambulatoires en 2022</li> <li>- Identifier et répertorier les ressources</li> <li>- Soutenir les aidants à domicile en améliorant leur connaissance sur les dispositifs existants</li> </ul>
<p><b>Étapes de mise en œuvre – Description</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place des formations sur les soins palliatifs pluriprofessionnelles et intersectorielles : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Communication par la lettre d'information</li> <li>● Avec des objectifs fixés par les professionnels intéressés, la CPTS réalisera un cahier des charges de la formation et sollicitera les organismes de formation</li> <li>● Les formations pourront concerner des actions spécifiques aux patients en soins palliatifs à domicile (gestion de la douleur, fin de vie...)</li> <li>● La formation retenue sera promue par la CPTS et l'organisme de formation et effectuée en lien avec le DPC</li> </ul> </li> <li>- Une fois identifiés, la CPTS organisera des rencontres entre les intervenants des soins palliatifs pour partager les pratiques, évaluer les dysfonctionnements et y apporter des solutions. Un plan d'action en découlera : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Déploiement d'outils numériques de communication (lien avec PULSY)</li> <li>&gt; Faire une hot line pour les événements indésirables des sorties.</li> </ul> </li> <li>- Avec le soutien du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), identifier les prestataires et les dispositifs existants et déployer un annuaire mis à disposition par la CPTS.</li> <li>- Communiquer sur le répit des aidants en lien avec la plateforme de répit Les Madeleines à Lingolsheim : répertorier les dispositifs / cartographie des structures / lignes d'hébergement temporaire / UTAMS / baluchonnage ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un dispositif de soutien aux professionnels de santé impliqués dans les prises en charge de patients en soins palliatifs ;</li> <li>- Identifier, répertorier et communiquer sur les associations de bénévoles formés à l'accompagnement en lien avec l'équipe mobile. Une plaquette sera mise à disposition des aidants. Ce travail se fera avec les partenaires du territoire (SSIAD, CARSAT, CEA...).</li> </ul>	
<b>Durée de l'action</b>	<input type="checkbox"/> Annuelle (sur un an) : <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle : Début : 2022 Fin :	
<b>Partenaires de l'action</b>	Les prestataires/aides à domicile/SSIAD pour le maintien à domicile/les équipes mobiles, les associations de patients, le réseau de soins palliatifs, l'HAD Les financeurs : CARSAT, CEA	
<b>Public visé</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Tout public</b> <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans)  <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professionnels*</b> <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	* <b>Préciser si professionnels :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
<b>Territoire d'intervention</b>	Territoire de la CPTS	
<b>Financement</b>	<i>Budget global prévisionnel</i>	<i>Travail en cours</i>
	<i>Financeurs et montants</i>	ACI CPTS
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	<b>Moyens nécessaires - Logistiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de rencontres avec des équipes autour des soins palliatifs</li> <li>- Faire connaître ces unités aux professionnels</li> <li>- Travailler avec les réseaux et l'HAD</li> </ul> <b>Moyens nécessaires - Numériques/Informatiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de faire du lien avec le DAC (la CPTS a répondu à l'AMI et a participé à la réunion de lancement du DAC 67 le 26 janvier)</li> <li>- La cartographie existe mais n'est pas à disposition : partager un support de cartographie</li> <li>- Mettre en place un numéro unique pour être sollicité un numéro cpts avec un organigramme</li> <li>- Mettre en place un moyen de communication vers les patients et leurs familles : favoriser l'usage et l'appropriation de "mon espace santé" par les aidants, les familles, les personnes.</li> <li>- Réaliser un glossaire des acronymes</li> <li>- Système d'information partagé</li> </ul>

		<p><b>Moyens nécessaires - Humains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité d'avoir du temps de coordinateur et de secrétaire</li> <li>- Équipe opérationnelle à mettre en place pour répondre</li> <li>- Faire connaître les dispositifs de proximité et adopter une démarche d'aller vers les professionnels</li> <li>- Organisation des rencontres</li> </ul> <p><b>Stratégie de Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un axe vers les structures et professionnels pour faire connaître la CPTS (type newsletter) ;</li> <li>- A la suite des réunions avec réseaux et HAD, communiquer sur les ressources en lien avec le DAC</li> <li>- Un axe vers la population quand le dispositif de ressource sera stable (plaquette, flyers)</li> </ul>
<p>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	
<p>Politiques Publiques concernées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PRS Grand-Est</li> <li>- Soins palliatifs, HAS et</li> <li>- Le plan national de développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie 2021-2024 5eme plan national</li> </ul>	
<p>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de la cartographie</li> <li>- Nombre de réunions</li> <li>- Nombre de formations professionnels réalisées</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Nombre d'aidants informés</li> <li>- Nombre de plaquette aidants diffusées</li> <li>- : pas quantifiable</li> <li>- Taux de satisfaction des patients et des professionnels</li> <li>- Nombre de connexion aux supports numériques</li> <li>- Nombre de patients accompagnés</li> <li>- Nombre de sollicitation de l'équipe mobile (indicateur donné par équipe mobile)</li> </ul>	